

Caen, le 3 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE



PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 2021-2030

La Région et l'ARS Normandie mobilisent plus de 16,8 millions d'euros pour financer la reconstruction du Centre Hospitalier de la Risle, à Pont-Audemer

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Thomas Deroche, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Normandie, ont présenté, aujourd'hui, à Pont Audemer le projet de reconstruction du Centre Hospitalier de la Risle, en présence de Michel Leroux, Maire de Pont-Audemer, et Nicolas Vilain, Directeur délégué du Centre hospitalier. La Région et l'ARS Normandie engagent 16,8 millions d'euros pour soutenir ce projet dans le cadre du plan régional d'investissement dans les établissements de santé 2021-2030, élaboré sous l'impulsion du Ségur de la santé.

Un nouvel hôpital résolument tourné vers la proximité

Récemment labellisé hôpital de proximité, le Centre hospitalier de la Risle porte un objectif de coopération avec les professionnels de son territoire. La direction commune de l'hôpital avec le Groupement Hospitalier du Havre (GHH) favorise le développement de soins dans différentes spécialités (orthopédie, gastro-enterologie, dermatologie, ophtalmologie, pneumologie, diabetologie, cardiologie...), ainsi qu'un plateau technique moderne.

Le projet porté par le Centre hospitalier prévoit la construction d'un nouvel hôpital, permettant de regrouper l'ensemble des services de médecine et de soins de suite, mais également le plateau technique d'imagerie et les urgences.

L'hôpital sera conçu pour répondre aux objectifs du nouveau projet médical de l'établissement :

- développement des coopérations avec la médecine de ville, grâce à la construction d'une nouvelle maison de santé à proximité immédiate du nouvel hôpital ;
- développement de l'offre de consultation de spécialistes des établissements et professionnels partenaires – en particulier les équipes du groupe hospitalier du Havre ;
- nouvelle répartition des lits entre spécialités pour mieux répondre aux besoins et faciliter les admissions directes, sans passage inutile par les urgences.

Pour ce projet de reconstruction de l'hôpital, la participation de la Région Normandie et de l'ARS Normandie s'élèvera pour chacune à 8,4 millions d'euros, soit un soutien global de près de 16,8 millions euros.

La réception de l'ouvrage est prévue en 2026.

455 millions d'euros mobilisés par la Région et l'ARS Normandie sur la période 2021-2030 pour accompagner les projets d'investissement des établissements de santé normands

« Je suis heureux que la Région puisse contribuer au projet de reconstruction du Centre Hospitalier de la Risle. Je sais à quel point cet établissement a été en grand danger bon nombre de fois. Il a fallu nous battre pour bâtir de nouvelles offres de soin et repenser l'organisation des services. La santé est au cœur des préoccupations des Normands. C'est pourquoi, nous nous sommes mobilisés avec l'ARS Normandie pour bâtir un système assez exemplaire qui permette à tous les Normands de bénéficier d'un accès aux soins de qualité. Nous allons mobiliser 200 millions d'euros pour le plan régional d'investissement dans la santé, afin de moderniser les établissements de santé et leurs équipements, développer la formation des personnels soignants, et accompagner l'innovation et la recherche. Ce plan d'investissement considérable s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées lors de la précédente mandature afin de renforcer la démographie médicale sur le territoire : le soutien à l'implantation de Pôles et Maisons de santé, qui seront bientôt au nombre de 150 en Normandie, le soutien aux projets visant à développer des initiatives de télémédecine ou de Médicobus, le renforcement de l'offre de formation avec notamment l'augmentation du nombre de places dans les formations paramédicales, l'ouverture de la première formation d'audioprothésiste de Normandie à Saint-Sébastien de Morsent, le projet d'école de formation à l'orthoptie, ou la création de sièges dentaires supplémentaires dans la perspective de l'implantation d'une formation universitaire complète en odontologie en Normandie à l'horizon 2025... » a rappelé Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Dans le cadre du Ségur de la santé, l'Agence régionale de santé Normandie s'est vue confier le lancement de ce plan d'investissement sans précédent, pour restaurer les capacités financières des établissements et répondre, territoire par territoire, aux grands enjeux et priorités en matière de santé et d'accès aux soins au bénéfice de tous les Normands. Dès avril 2021, l'ARS Normandie a affiché sa volonté d'engager une concertation large, associant pleinement les acteurs des territoires et les collectivités qui sont les mieux placés pour repérer et défendre les priorités de santé qui leur sont propres. Grâce au choix très fort de la Région Normandie de cofinancer les projets sanitaires avec l'Etat, le plan d'investissement 2021-2030 permettra à une quarantaine d'établissements de la région de bénéficier de 455M€ d'aide à leurs projets. La reconstruction du Centre Hospitalier de La Risle, à Pont-Audemer, s'inscrit dans cette dynamique et bénéficiera pour ce faire d'un soutien global inédit de plus de 16,8M€, dont 8,4M€ issus du Ségur. En parfaite cohérence avec le nouveau projet médical de l'établissement, ce nouvel hôpital garantira une plus grande proximité pour les habitants, renforcera les coopérations, tant avec la médecine de ville qu'avec les établissements et professionnels partenaires, et permettra de répondre aux besoins des usagers » a expliqué Thomas Deroche, Directeur général de l'ARS Normandie.

Pour mémoire, afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire et sous l'impulsion du Ségur de la santé, la Région et l'ARS Normandie ont élaboré conjointement une stratégie

régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030, présenté le 8 novembre dernier au Centre Hospitalier de Gisors.

Lancé en avril 2021 par l'ARS, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de tous les établissements de santé a permis d'identifier l'ensemble des besoins d'investissement des dix prochaines années sur le volet sanitaire. Les travaux ont ensuite reposé sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales, organisée en juin, juillet et septembre 2021.

455 millions d'euros millions d'euros seront mobilisés dans ce cadre, dont 255 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Ségur de la santé et 200 millions d'euros par la Région.

Le plan régional d'investissement dans la santé pour la période 2021-2030, s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- **Réduire des inégalités territoriales de santé** : Organiser et structurer l'offre pour proposer une continuité de soins à tous, avec une prise en compte des réalités locales ;
- **Anticiper le maintien de la santé, de la qualité de vie, et de l'autonomie des personnes âgées**, compte tenu du vieillissement de la population ;
- **Consolider les moyens les plus spécialisés et lourds pour en maintenir l'excellence** ;
- **Répondre aux enjeux de santé publique majeurs du territoire.**

Contacts presse :

ARS Normandie :

Hélène MULLER

07 63 17 76 47

ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Région Normandie :

Laure WATTINNE

06 44 17 55 41

Laure.wattinne@normandie.fr